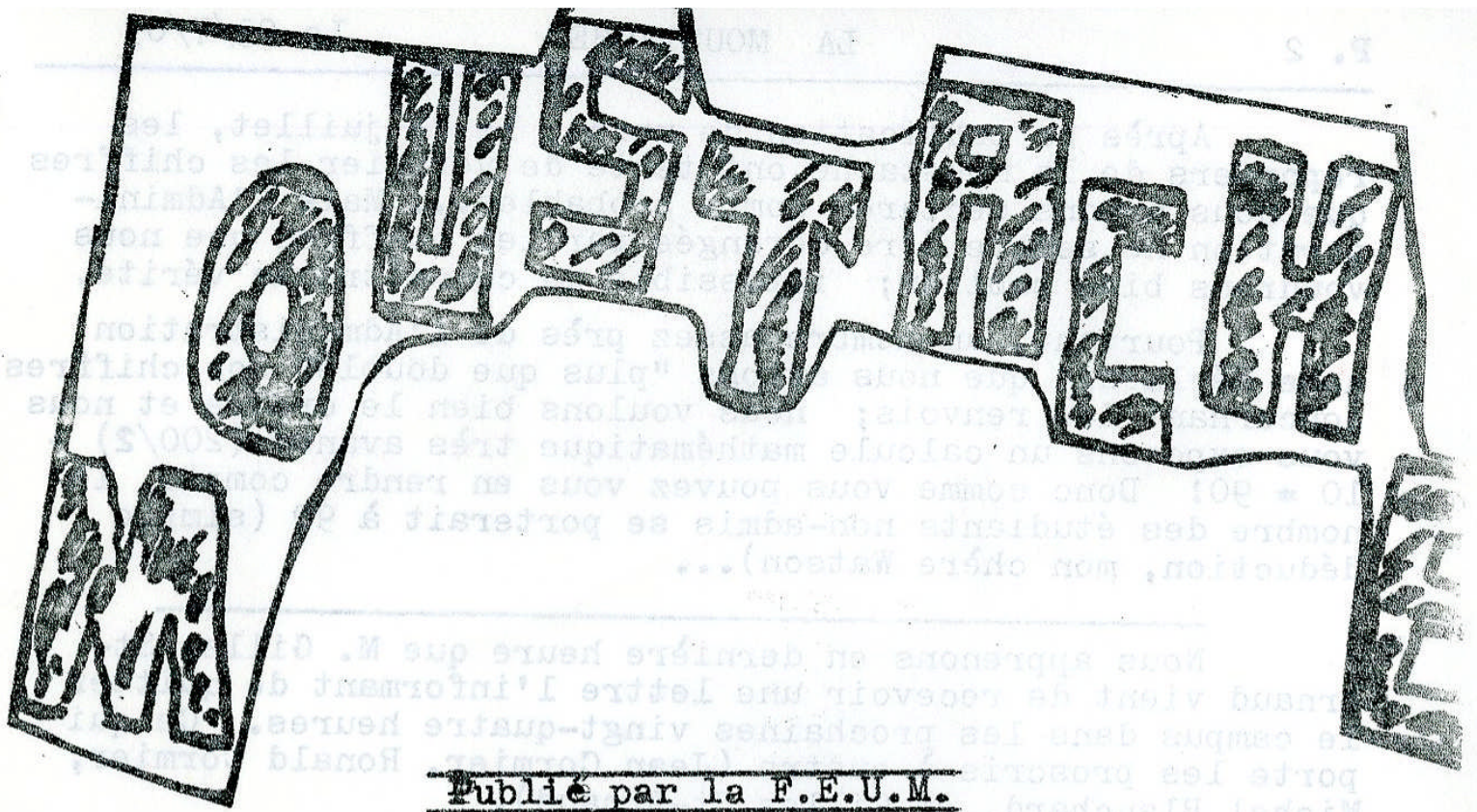




Publié par la F.E.U.M.

Vol. II No.3

La Moustache

Le 24 juillet 69

édition spéciale

Après la publication de mardi, le 22 juillet, les reporters de la Moustache ont tenté de vérifier les chiffres que nous avons déclarés comme probables... Mais l'Administration ne semble être dérangée par les chiffres que nous voudrions bien publier; impossible de connaître la vérité.

Pourtant, un membre assez près de l'Administration nous déclarait que nous avons "plus que doublé" nos chiffres concernant les renvois; nous voulons bien le croire et nous vous exposons un calcul mathématique très avancé ($200/2 - 10 = 90$! Donc comme vous pouvez vous en rendre compte, le nombre des étudiants non-admis se porterait à 90 (simple déduction, mon chère Watson)...

Nous apprenons en dernière heure que M. Gilles St-Arnaud vient de recevoir une lettre l'informant de quitter le campus dans les prochaines vingt-quatre heures. Ce qui porte les proscris à quatre (Jean Cormier, Ronald Cormier, Michel Blanchard, et Gilles St-Arnaud).

Nous apprenons en plus que Jean Cormier a reçu une lettre l'informant d'une erreur de l'Administration! N'oublions pas qu'il est l'un des quatre qui doivent quitter les lieux dans les vingt quatre heures suivant réception de l'ordre d'évacuation...

Nous disions donc que Jean Cormier a été informé qu'il pourrait assister à ses cours aux pavillons des Arts et des Sciences, ainsi qu'à la bibliothèque; il n'aura pas accès aux autres édifices, entre autre le pavillon Taillon, qui renferme les bureaux de la Fédération des étudiants, comme par hasard. Et certains dénoncent Staline pour sa dictature; regardez autour de vous; vous en verrez des dictateurs, mais en miniature, sa fait plus mignon; (ils ne sont pas assez intelligents pour être des dictateurs d'envergure; mais croyez-nous, nous les excusons de bon coeur).

Nous informons la collectivité universitaire que la F.E.U.M. a convoqué une conférence de presse, mardi après-midi, le 22 juillet, au cour de laquelle, le secrétaire-général de la F.E.U.M. M. Paul-Eugène LeBlanc a tenté d'informer la presse des derniers événements qui se déroulent présentement sur notre chère campus, que nous aimons tous, n'est-ce pas?

La question la plus débattue concernait le NOMBRE des étudiants renvoyés, ainsi que les raisons invoquées par notre administration, que nous aimons de moins en moins, mais il faut le dire, sans pour cela détester ces adorables petites bêtes.

Inutile de répéter que la F.E.U.M. n'était pas en mesure d'éclairer la situation quant aux nombre et aux raisons invoquées par l'administration pour nettoyer avec autant d'énergie, un campus qui fut, et sera pour longtemps, un dépotoir municipal. Que voulez-vous, la vérité choque, et sent mauvais, la plupart du temps...

Les présidents étudiants des sept facultés de l'U. de M. ont été informés par télégramme qu'il y aurait une réunion d'urgence du comité central de la F.E.U.M. dans un temps assez rapproché.

Deux astronautes américains ont foulé le sol lunaire ... Mais ceci ne change en rien les problèmes qui ébranlent l'Université; tout le monde se demande pourquoi.

Eratum; dans notre dernière édition, nous déclarions faire partie d'une organisation internationale qui se charge de nous remplacer, au cas où nous serions déportés. Il ne s'agit pourtant pas de la J.O.C., comme vous avez pu le lire, mais bien de l'O.J.C. (L'ordre de Jacques-Cartier).

La FEUM accuse la direction de l'U de M de "faire une purge"

Comme vous avez pu le constater en page 2, il y aurait maintenant 90 étudiants renvoyés; ces chiffres sont encore plus ou moins "probable".

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, dans l'après-midi, la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton a accusé l'administration de l'université d'entreprendre une "purge" parmi les étudiants.

D'après la FEUM, plusieurs étudiants ont déjà reçu des lettres les avisant qu'ils ne seraient pas réadmis à suivre des cours à l'Université de Moncton. L'un de ces étudiants, au moins, était déjà inscrit aux cours d'été.

Une lettre a été envoyée à Me Adé-
lard Savoie, recteur de l'Université de Moncton, par le secrétaire général de la FEUM, qui, mandaté par six des étudiants concernés par ces mesures d'expulsion, demandait au recteur d'expliquer les raisons de ces interdictions, la liste des étudiants qui ne seraient pas réadmis, et demandait, en sa qualité de représentant des étudiants, d'assurer leur défense.

D'après la FEUM, l'administration de l'Université de Moncton a répondu que la décision était définitive, et que la FEUM n'avait rien à y voir.

Interdits de séjour

Depuis vendredi dernier, d'après le secrétaire général de la FEUM, des lettres ont été envoyées à certains étudiants, leur ordonnant de quitter le campus dans les 24 heures, et leur interdisant d'y remettre les pieds sous peine de poursuites judiciaires.

Le secrétaire général de la Fédération des étudiants a demandé au Comité central de cette organisation de se réunir dès que possible, et lance à tous les étudiants de l'Université qui recevraient un avis de non-réadmission ces jours prochains un appel qui leur demande de communiquer aussitôt avec lui.

Dans les vingt-quatre heures
Voici, tel que l'a publié le journal de la

FEUM, "La Moustache", le texte de la lettre reçue par certains étudiants qui sont, en quelque sorte, interdits de séjour sur le campus: "La présente est pour vous ordonner d'évacuer le campus de l'Université de Moncton dans les vingt-quatre heures qui suivront la réception de cette lettre et de ne plus y retourner ou de vous présenter en aucun temps sur la propriété de l'Université de Moncton, sans quoi des mesures légales seront entreprises contre vous".

(D'après le même journal, près de deux cents étudiants seront refusés par l'Université cet automne. Le journal cite les chiffres suivants: soixante étudiants à la Faculté des Arts, la plupart du Nouveau-Brunswick, la plupart des Québécois inscrits à la faculté de Commerce, etc. . . MM. Ronald Cormier, Jean Cormier et Michel Blanchard ont jusqu'ici reçu de telles lettres leur interdisant de venir au campus.

Jean Cormier, par exemple, d'après "La Moustache", était inscrit officiellement aux cours d'été depuis trois semaines. En sortant de son examen le 18 juillet, on lui a remis la lettre lui signifiant son exclusion.

Le journal "La Moustache" accuse l'exécutif de l'Université d'avoir fait envoyer ces lettres.

Pas de commentaires

"La Moustache" décrit comme les personnes les plus influentes de ce comité exécutif MM. Adrien Cormier, juge à la cour supérieure, et Adé-
lard Savoie, recteur de l'Université de Moncton.

Nous n'avons pu joindre ce dernier, en vacances depuis plusieurs jours. Mais M. Réjean Poirier, qui est chargé des relations publiques de l'Université, a déclaré hier soir à un reporter de ce journal qu'il avait parlé à M. Savoie, et que ce dernier n'avait aucun commentaire à faire.